



Toulouse, le 12 janvier 2026

A l'attention de l'association du Quartier Chalets Roquelaine

Madame, Monsieur,

Je vous remercie vivement pour votre interpellation dans le cadre des élections municipales des 15 et 22 mars prochain.

Vous trouverez ci-joint le questionnaire complété par la liste Vivre Mieux Toulouse 2026 que j'ai l'honneur de conduire.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions que vous jugeriez utiles.

François BRIANÇON
Candidat Mairie de Toulouse

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>

Questionnaire Municipales 2026

NOM DE LA LISTE ET DE LA TÊTE DE LISTE : François Briançon

COORDONNÉES DE LA PERSONNE CONTACTÉE : Anne BOYER

QUESTION 1 : apaisement de la circulation

Le quartier Chalets-Roquelaire est majoritairement constitué de rues étroites dont les trottoirs n'ont pas souvent la largeur réglementaire. Avec le développement des modes de déplacement doux, la cohabitation piétons-vélos-voitures est souvent difficile. Les sorties de contresens cyclables ne sont pas gérées et des carrefours sont accidentogènes, ce que notre Association dénonce depuis des années. De plus, le quartier est traversé par des circulations de transit qui apportent nuisances (pollution, bruit, ...) et dangers. Enfin, le projet Grand Matabiau Quai d'Oc va impacter le quartier par un accroissement de la circulation (et donc de la pollution) sur les bords du canal et les rues transversales, déjà saturées, sans espoir d'amélioration. Qu'envisagez-vous en pratique pour remédier à la dangerosité des contresens cyclables et des carrefours ? Êtes-vous favorable au passage à 20 km/h des rues de notre quartier pour lutter contre les dangers de la circulation de transit ?

Dans le cadre de notre projet, nous prévoyons de lutter contre le trafic de transit et de réduire la part modale de la voiture individuelle au profit d'un réseau de transports en commun, de pistes cyclables et redonner de la valeur à l'espace piéton.

Concernant le quartier les Chalets Roquelaire, cela sera réalisé dans le cadre du projet de réaménagement des boulevards de l'octogone : ils seront repensés comme « boulevards grandeur nature » : en réduisant les nombreuses voies dédiées à l'automobile (voies de circulation, contre-allées, stationnement), pour laisser place à des pistes cyclables, promenades piétonnes, jeux pour enfants, bancs, terrasses...

Les berges du canal du midi côté centre-ville seront réservées aux modes doux pour redonner au canal une ambiance apaisée, rendre aux riverains l'accès à la nature, trop rare dans la ville et surtout dans votre quartier qui ne compte que de minuscules espaces verts.

Ces axes qui bordent le quartier seront alors mieux adaptés à une circulation interne.

A l'intérieur du quartier, une refonte du plan de circulation permettra dans un premier temps d'allier la desserte locale aux besoins des riverains et couper la circulation de transit (par exemple : circuit avec entrée et sortie sur le même boulevard, mise en tête-bêche : des options rapides et efficaces seront mises en place, en concertation avec votre association).

Dans un deuxième temps, nous étudierons la réfection de la chaussée et des trottoirs, le passage en zone de rencontre (zone 20) exige de mettre les cheminements piétons et motorisés sur le même plan, de supprimer les dénivélés. Votre quartier aux rues étroites est tout-à-fait en adéquation avec ce type d'aménagement.

QUESTION 2 : accueil des familles

Depuis de très nombreuses années, nous dénonçons le fait que le quartier Chalets-Roquelaine n'est pas accueillant pour les familles qui s'agrandissent : pas de crèche municipale, peu de logements sociaux, pas de gymnase pour la pratique sportive des collégiens et des habitants, diminution du nombre de classes dans les écoles. L'équipe municipale actuelle nous promet une crèche de 12 places et 14 logements sociaux rue Roquelaine, ce qui est loin d'être suffisant. Pour votre part, quel projet envisagez-vous pour augmenter le nombre de places en crèche et le nombre de logements sociaux ? Dans quel délai ? Quelles actions pensez-vous engager pour permettre aux collégiens de pratiquer l'activité d'EPS dans des installations sportives proches ?

Habiter mieux et grandir mieux sont des axes de notre programme.

Concernant le logement, nous voulons reprendre la main sur le foncier :

- construire du logement abordable,
- encadrer les loyers
- prioriser la construction de logement sociaux pour les plus modestes en priorité
- lutter contre l'habitat indigne,
- encadrer la pratique des logements touristiques type Airbnb,
- accompagner les copropriétés, les habitants dans leurs projets de rénovation et d'isolation (certains dispositifs/budgets ne sont pas utilisés car il n'y a pas de volonté de les rendre accessible)

Concernant les familles, nous souhaitons développer un véritable accueil, la démographie de notre ville doit s'accompagner de tous les services nécessaires. Ce que nous avons prévu :

- implanter des maisons d'assistantes maternelles,
- créer 1000 places de crèche lors du mandat
- développer les modes de gardes en horaires décalés
- proposer des kits de fournitures de base gratuits
- végétaliser les cours d'école
- transformer les rues de chaque école en "rues aux enfants", sans circulation motorisée, permettant de dédier des surfaces importantes à la convivialité.

De nombreuses actions sont prévues pour permettre aux collégiens de pratiquer l'activité d'éducation physique .

Nous prévoyons un équipement sportif de qualité à moins de 15 min de chaque habitant : gymnase, city-stade, piscine ou terrain en accès libre

Nous prévoyons aussi de mettre en œuvre un plan pluriannuel de rénovation et de modernisation des infrastructures sportives : piscines, stades, gymnases, terrains extérieurs en priorisant les quartiers sous-dotés, où la pratique sportive reste trop souvent contrainte dont le stade Arnauné et le petit palais des sports dont nous souhaitons faire évoluer l'accès.

QUESTION 3 : lutte contre les îlots de chaleur urbains

Notre quartier dispose d'un seul espace vert, le jardin du Verrier, d'une superficie de 597 m². Rapporté au nombre d'habitants (7500), le ratio donne 12 habitants par m². Des possibilités foncières pour son extension existent puisque le jardin est entouré d'un parking. Que prévoyez-vous de faire dans le cadre du prochain mandat pour que le quartier dispose enfin d'un véritable jardin ? Quel est votre programme de végétalisation du quartier ?

Notre volonté est de végétaliser massivement la ville avec l'objectif de la règle 3-30-300 :

- 3 arbres en vue de toute habitation,
- 30 % de couverture arborée,
- 300 m de distance d'une espace vert

Votre quartier dense présente des contraintes importantes mais nous avons déjà identifié des lieux de plantation d'arbres d'alignement (que nous vous soumettrons dans un processus de co-construction) : rue Raymond IV, rue Matabiau (arbres qui seront plantés en pleine terre et non dans des bacs!), prolongement de la Concorde, mais aussi aménagements plus qualitatifs place de la Concorde et place Jeanne d'Arc qui sera repensée, notamment dans le cadre du projet de transformation de l'"octogone" (boulevards).

Nous travaillerons à vos côtés pour faire évoluer le jardin du Verrier et pour chercher d'autres solutions de stationnement et de mobilité.

QUESTION 4 : lutte contre les dark stores et dark kitchens

Le futur PLUi-H de Toulouse Métropole devrait réglementer l'installation de ces cuisines industrielles et entrepôts et les contraindre à s'installer en dehors des zones résidentielles. Cependant, des enseignes déjà implantées génèrent de nombreuses nuisances (bruit, odeurs,hygiène, encombrement de la chaussée). Prévoyez-vous de réglementer les horaires de livraison pour redonner au quartier la tranquillité qui fait son attrait ?

Le futur PLUi-H de Toulouse Métropole constitue effectivement un outil pour réguler l'implantation des dark stores, dark kitchens et activités assimilées, afin d'éviter leur développement dans les zones résidentielles et de prévenir les conflits d'usage.

Mais cette régulation doit s'inscrire dans une vision plus large de la ville, qui protège et soutient le commerce et l'artisanat de proximité, essentiels à la vie de quartier, à l'animation locale et à la qualité du cadre de vie de votre quartier Chalets/Roquelaïne.

Pour les dark kitchen déjà implantées nous sommes favorables à un encadrement strict des pratiques de livraison, notamment par :

- La réglementation précise des horaires de livraison, avec des plages plus restrictives des horaires
- La définition de zones dédiées aux livraisons et un encadrement strict de la durée des arrêts ;
- Une vigilance accrue afin d'éviter tout encombrement abusif de la chaussée ou des trottoirs, préjudiciable aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et à la sécurité ;
- L'obligation de modes de livraison silencieux, afin de réduire les nuisances sonores pour les riverains.

- QUESTION 5 : lutte contre la pollution atmosphérique

La pollution atmosphérique touche le quartier Chalets-Roquelaïne sur les grands axes et les rues de desserte accaparées par des conducteurs en transit. En pratique, comment envisagez-vous de mesurer et d'informer en temps réel les habitant.es du quartier des niveaux de pollution ?

Envisagez-vous d'installer des panneaux pour afficher le niveau de pollution, en particulier en regard des établissements scolaires ? Quelles autres mesures envisagez-vous pour réduire la pollution ?

Nous prévoyons de sortir Toulouse de l'asphyxie en lançant un vrai choc des transports en commun :

- projet de RER métropolitain Toulousain et cadencement du service ferroviaire,
- renforcement des Linéos, plages horaires étendues couvrant d'autres usages que les horaires de bureau
- transformation du REV en réalité, le traitement des ruptures de piste cyclable
- développement de la voiture en autopartage (type Citiz, peu développé à Toulouse)

Ces grands projets structurants permettront de diminuer le trafic automobile et de faire baisser la pollution.

Des capteurs de pollution complémentaires en temps réel pourront être installés dans les quartiers les plus exposés.

QUESTION 6 : communication associative

Notre quartier ne dispose d'aucun panneau d'expression libre. Cela limite la possibilité des associations de communiquer auprès des habitants. Combien de panneaux prévoyez-vous d'installer et dans quel délai ?

Beaucoup de panneaux d'expression libre ont été enlevés sur l'ensemble des quartiers de Toulouse ces dernières années, privant les habitantes et habitants, la vie associative, la culture, les débats publics,... de toute communication. Nous veillerons sur l'ensemble de la ville à rétablir ces panneaux et à inscrire leur existence dans la charte de la démocratie locale. Dans votre quartier plus particulièrement, nous travaillerons en concertation avec vous, dès le début du mandat, pour trouver les lieux les plus appropriés et les plus visibles. Nous pourrons si vous le souhaitez, tester des implantations temporaires afin de déterminer les espaces les plus pertinents.

Le soutien à l'engagement citoyen et la vie associative est une de nos priorités.

QUESTION 7 : Quelle est votre priorité pour notre quartier

Nous souhaitons engager un plan de végétalisation et l'aménagement concerté des axes bordant le quartier en promenade. L'objectif est également la réduction du trafic de transit, afin de permettre à toutes les générations de vivre de circuler dans le quartier et préserver l'identité patrimoniale du quartier.

